

# ● Communiqué de presse

## Direction générale de France Travail

### Lancement de la 4<sup>ème</sup> semaine nationale de l'emploi agroalimentaire : du 4 au 8 novembre 2024

**France Travail, le réseau des Associations Régionales des Industries Alimentaires (ARIA), l'APEC, l'APECITA<sup>1</sup>, l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) et OCAPIAT renforcent leur mobilisation commune en faveur de l'emploi agroalimentaire. À cette occasion, des centaines d'événements seront organisés sur le territoire pour valoriser les métiers et les opportunités de formations de ce secteur en pleine mutation.**

Premier employeur industriel en France, la filière agroalimentaire et ses plus de 20 940 entreprises en 2022 selon l'INSEE, joue un rôle central dans l'économie nationale et dans le quotidien des Français. L'augmentation de la population, l'exigence croissante des attentes des consommateurs, les questions écologiques et environnementales ou encore les conditions de travail sont autant d'enjeux pour cette filière qui continue d'innover et de créer des emplois. Ce sont près de 203 660 déclarations préalables à l'embauche qui ont été réalisées entre juillet 2023 et juin 2024.

Les entreprises agroalimentaires françaises sont au cœur des transitions pour garantir une alimentation saine, sûre et durable, et cela s'incarne dans les métiers et équipes qui les composent. Engagé en faveur de l'emploi, de l'attractivité et de l'égalité femmes-hommes, le secteur agroalimentaire propose ainsi à tous les publics et notamment ceux éloignés de l'emploi, des métiers accessibles à tout niveau de qualification, des opportunités d'emploi, de formation et de réelles perspectives d'évolution, pour permettre à chacun d'exercer durablement dans le secteur.

Pour cette nouvelle édition, les entreprises agroalimentaires mettront en avant les évolutions et innovations dont elles font preuves pour relever les nombreux défis :

- Technologiques : avec des outils industriels qui évoluent sans cesse dans les ateliers pour créer dès aujourd'hui l'usine agroalimentaire du futur
- Sociaux : avec des pratiques RH novatrices ciblant la Qualité de Vie et les conditions de Travail, la lutte contre la pénibilité ou encore la sécurisation des parcours professionnels...
- D'attractivité : avec notamment des enjeux autour de l'inclusion de personnes éloignées de l'emploi et de la mixité
- Environnementaux : avec des installations (re)pensées pour réduire les consommations d'énergie, développer le renouvelable ou la réutilisation des eaux usées traitées pour préserver la ressource en eau.

---

<sup>1</sup> Association pour l'emploi des cadres techniciens et ingénieurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement

Les centaines d'actions organisées sur tout le territoire seront autant d'occasions de créer la rencontre entre les professionnels du secteur, les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion professionnelle, les cadres et salariés en recherche de mobilité ou encore les jeunes en réflexion sur leur orientation.

Angélique Goodall, Directrice régionale de France Travail Bretagne et Cheffe de file secteur agroalimentaire : *« L'agroalimentaire est un pilier essentiel de l'économie régionale et nationale. Il représente la vitalité économique de notre pays, mais aussi une formidable source d'emplois et d'innovations. Premier employeur en France, il propose une grande diversité de métiers porteurs de sens, ancrés dans nos territoires, et offre de réelles perspectives d'évolution professionnelle. Pourtant, malgré ces atouts, les entreprises de la filière rencontrent des difficultés à recruter, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il est crucial de renforcer l'attractivité de ces métiers et de sensibiliser les demandeurs d'emploi aux opportunités qu'ils offrent. À travers la Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire, France Travail, en collaboration avec ses partenaires, a pour ambition de rapprocher les talents et les opportunités. Cette initiative vise à faciliter les recrutements, promouvoir les formations disponibles et soutenir les transitions professionnelles vers ce secteur en pleine mutation. »*

Laurent Dulau, Président du Réseau des ARIA de France : *« Forts du succès des éditions précédentes, c'est avec enthousiasme que nous lançons la 4e édition de la Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire. Cette année encore, toutes les régions se mobilisent pour valoriser les métiers qui recrutent et forment partout en France. Nos métiers et pratiques évoluent, avec l'humain au cœur des innovations, visant à réduire la pénibilité, favoriser l'inclusion et l'épanouissement professionnel, tout en garantissant des produits et process sûrs et durables. Face aux enjeux environnementaux et sociétaux, de nouvelles compétences sont nécessaires. Nourrir durablement le monde reste notre ambition et notre fierté. Rejoignez l'aventure de l'agroalimentaire ! »*

Jean-François Loiseau, Président de l'ANIA : *« La première industrie de France, qui est aussi le premier employeur industriel de notre pays avec 510 000 emplois répartis sur tous les territoires, a pour objectif de transformer les défis de demain en opportunités de carrière pour tous. Face aux principaux enjeux que sont la transition écologique et numérique, la nutrition et la sécurité alimentaire ou encore l'innovation, nos entreprises ont besoin de talents toujours plus créatifs et engagés. La richesse de nos métiers se traduit par une multitude d'opportunités accessibles à tous niveaux de formation : personnes éloignées de l'emploi comme ingénieurs. Pour les attirer et notamment les plus jeunes, il est primordial de faire évoluer nos modes de recrutement. La Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire répond donc parfaitement à cette volonté de redonner envie au grand public de s'engager pour notre belle industrie dont l'excellence des produits et des savoir-faire sont appréciés mais surtout reconnus en France et partout dans le monde. »*

Dominique Largaud, déléguée régionale de l'Apec IDF : *« Dans un marché de l'emploi cadre qui reste dynamique, les tensions de recrutement, elles, n'ont pas diminué, en particulier dans l'industrie agroalimentaire. Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, nous réaffirmons notre engagement aux côtés des grands acteurs du secteur pour mettre en avant les nombreuses opportunités d'emploi, notamment dans les fonctions cadres. Face aux défis posés par les transformations numériques, les changements sociétaux et les impératifs de transition énergétique et environnementale, les entreprises agroalimentaires doivent se tourner vers l'innovation et la*

décarbonation. En attirant des talents susceptibles de répondre à ces enjeux, elles répondront aux aspirations des candidats et des candidates, de plus en plus sensibles aux questions environnementales, tout en maintenant leur compétitivité et leur durabilité. »

Mylène Gabaret, Directrice Générale de l'APECITA : « Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'APECITA est partenaire de la Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire, pour favoriser la rencontre entre les entreprises et les candidats ingénieurs, techniciens et cadres de la filière. Dans un contexte où les enjeux de production sont nombreux (transformation durable, réduction de la consommation d'eau, inflation des matières premières, traçabilité), il est essentiel pour les entreprises d'acquérir des compétences nouvelles et spécifiques, faisant de ce secteur un environnement attractif et épanouissant pour les candidats de tous niveaux de formation. Les besoins sont particulièrement importants dans les métiers de la production, de la qualité et du commerce, (étude Apecita 2023, sur 3 148 postes à pourvoir). Forte de ses 70 ans d'expertise, l'APECITA et ses équipes s'engagent au quotidien pour faire connaître ces opportunités et les promouvoir auprès du plus grand nombre. »

Hervé Proksch, Président d'OCAPIAT : « OCAPIAT, l'opérateur de compétences de la filière de l'alimentaire, s'engage pour la seconde année avec ses partenaires dans la Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire afin de mettre son expertise et ses moyens au service de la promotion des métiers et des carrières en faveur des entreprises de son périmètre. La Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire est l'occasion pour OCAPIAT de valoriser les travaux paritaires menés par les branches professionnelles du secteur alimentaire au sein notamment de leurs observatoires prospectifs des métiers et des qualifications, au service de l'emploi et des compétences de la filière. Les Directions régionales de l'OPCO s'activent dans les territoires, en lien avec nos partenaires, à la programmation, l'organisation et à l'animation d'évènements afin de faire de cette semaine une caisse de résonance des opportunités d'emplois et de parcours professionnels présents au sein du secteur alimentaire. »

## À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi. [francetravail.org](https://francetravail.org)

## À propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 20 000 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1<sup>er</sup> secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 212 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 510 000 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. [ania.net](https://ania.net)

## À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec

permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2023, parmi les 163 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagnés par l'Apec, 96 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : [apec.fr](https://apec.fr) (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2023 et 440 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 100 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une soixantaine de centres, en France hexagonale et en Outremer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte. [corporate.apec.fr](https://corporate.apec.fr)

### À propos de l'APECITA

L'APECITA est une association paritaire, spécialiste de l'emploi pour les cadres, techniciens et ingénieurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement. Son objectif est de favoriser la rencontre entre candidats et employeurs sur ses filières. Elle propose ainsi un accompagnement personnalisé à travers des services d'accompagnement et d'orientation destinés aux employeurs, candidats, étudiants, jeunes diplômés, ainsi qu'aux personnes en reconversion. En 2023, l'APECITA a enregistré 27 500 offres d'emploi. [apecita.com](https://apecita.com)

### À propos du réseau des ARIA de France

Constitué de 12 Associations régionales représentant les entreprises agroalimentaires (ARIA), ce réseau est actif au niveau des régions. Ces structures représentent la filière agroalimentaire et abordent, auprès des entreprises adhérentes, des thématiques diverses tels que l'emploi et la formation, la qualité, l'environnement, l'accompagnement économique... La Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire, la websérie « Je viens bosser dans l'agro » ou encore le site national [www.lagrorecrute.fr](https://www.lagrorecrute.fr) sont quelques exemples des projets collectifs portés par le réseau.

### À propos d'Ocapiat

OCAPIAT est l'un des opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. OCAPIAT s'inscrit dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante ancrée dans les territoires. L'Opco couvre la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires. OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales), les chambres d'agriculture. En 2023, OCAPIAT couvre plus de 192 700 entreprises représentant 1,3 million de salariés dans son champ professionnel. [ocapiat.fr](https://ocapiat.fr)

#### CONTACTS PRESSE

Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 - [jennifer.reglain@francetravail.fr](mailto:jennifer.reglain@francetravail.fr)

Benjamin Le Sant – 06 79 88 14 34 – [blesant@ania.net](mailto:blesant@ania.net)

Mendrika Lozat – 06 74 94 76 24 – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr)

Gaëlle Mas – 07 76 05 22 36 – [gmas@apecita.com](mailto:gmas@apecita.com)

Jean-Bernard Guyot – 07 88 18 50 69 – [jb.guyot@abea.bzh](mailto:jb.guyot@abea.bzh)

Sabine Defrémont – 07 81 97 58 21 – [presse@ocapiat.fr](mailto:presse@ocapiat.fr)